

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2022**

Présents : Monsieur Philippe WERMEILLE, Maire
Madame JOLY
Messieurs REYMOND, GUTRIN, PIERRECY, LORIN, MICHEL F

Absents excusés : Messieurs ROYER et MICHEL A
Mesdames MISCHLER et VILQUIN

Absent : Monsieur FERREUX

Absent ayant Madame LOCU CHARLIER pouvoir à M. WERMEILLE

donné pouvoir :

Date de la convocation : 26/10/2022

Madame Johanna JOLY est nommée secrétaire de séance.

I – APPROBATION PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 SEPTEMBRE 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion

II – DELIBERATIONS

1- Demande de subventions pour le renouvellement du réseau d'eau rue de Franche-Comté

Monsieur le Maire présente le projet des travaux de renouvellement de la conduite du réseau d'eau rue de Franche-Comté.

Monsieur le Maire précise que ces travaux peuvent être subventionnés par l'état dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et par le Département et la Communauté de communes dans le cadre de la Dotation Relance Jura (DRJ).

L'entreprise retenue est la mieux-disante.

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant HT des dépenses prévues
- Montant des travaux HT	80 493.10 €
TOTAL DES TRAVAUX	80 493.10 €
FINANCEMENT	Montant prévisionnel
- Etat DETR 25 %	20 123.00 €
- Département Dotation Relance Jura (DRJ) relance 25 %	20 123.00 €
- Communauté de Communes : Fonds de concours 25 %	20 123.00 €
- Commune 25 %	20 124.10 €
TOTAL	80 493.10 €

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les demandes de subventions pour le financement de ce projet.

2- Décision modificative n° 6 – Budget Principal

Afin d'intégrer des études sur le budget prévisionnel 2022 en section d'investissement, Monsieur le Maire propose l'ouverture de crédits suivants :

Compte	Désignation	Augmentation sur crédits ouverts
D 2132/041	Immeuble de rapport	11 400.00 €
TOTAL D 041	Opérations patrimoniales	11 400.00 €
R 2031/041	Frais d'études	11 400.00 €
TOTAL R/041	Opérations patrimoniales	11 400.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n° 6.

3- Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2023

Monsieur Bernard PIERRECY adjoint au Maire chargé de la gestion de la forêt présente, sur proposition de l'ONF, le programme des coupes pour les parcelles n° 16, n° 2 et 4 sur 2023.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le programme des coupes pour l'année 2023

4- Affouage sur pied - campagne 2022-2023

Suite à la délibération sur l'assiette, la dévolution et la destination des coupes 2022-2023, Monsieur Bernard PIERRECY adjoint au Maire chargé de la gestion de la forêt présente la campagne 2022-2023 des coupes, des parcelles n° 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 24 destinées à l'affouage sur pied.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

5- Communication des rapports définitifs de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne Franche-Comté portant sur l'intercommunalité et la gestion des comptes de la Communauté de Communes

En application de l'article L.243-8 du code des juridictions financières, Monsieur le Maire présente les rapports de la Chambre régionale des comptes portant sur une enquête sur l'intercommunalité et la gestion Communauté de communes.

Le Conseil municipal prend acte des deux rapports de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne Franche-Comté.

6- Présentation des rapports annuels 2021 de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura sur le Prix et la Qualité des Services

Monsieur le Maire présente, les rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité des services publics de la communauté de Communes, ces rapports concernent :

- L'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (CCCNJ)
- L'assainissement collectif de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (CCCNJ)
- Le rapport annuel d'exploitation de SUEZ 2021

Monsieur le Maire précise que ces rapports sont consultables en mairie.

Le conseil municipal prend acte de ces rapports

III- DOSISIERS EN COURS

- ✓ Monsieur le Maire informe que, dans le cadre des économies d'énergie, l'éclairage public s'éteint à partir de 21h30.
- ✓ Madame LETUR propose au Conseil municipal, pour remplacer les décorations électriques, d'organiser une animation de décoration de Noël, s' il y a suffisamment de volontaires.

IV- QUESTIONS DIVERSES

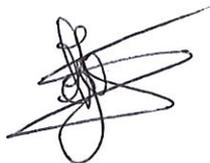
Monsieur le Maire explique qu'il a été contacté par la Fédération Nationale des Combattants Volontaires (FNCV) l'informant du passage du Relais de la Flamme du Souvenir, Flamme sous l'Arc de Triomphe, **le mercredi 9 novembre 2022 à 18h30 au Monument aux Morts de CIZE.**

Le parcours de la flamme débute aux Rousses pour se rendre à Champagnole et s'arrête dans plusieurs communes dont Cize.

L'objectif de ce parcours est d'être à la rencontre d'un maximum de jeunes, de citoyens afin d'expliquer et transmettre dans le cadre du devoir de mémoire le pourquoi d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, d'une flamme qui le veille tout au long de l'année.

La séance est levée à 21h00.

La Secrétaire de séance,



Johanna JOLY

Le Maire,



Philippe WERMEILLE



